

## ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour et rappel du déroulement de la réunion
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2017
4. Finances
  - 4.1 États des recettes et déboursés 2017-2018
  - 4.2 Budget projeté pour 2018-2019
  - 4.3 Cotisations annuelles
  - 4.4 Période de questions
5. Barrage 5112-5113
  - 5.1 Projet de règlement d'emprunt municipal no 823 (taxation sectorielle)
  - 5.2 État actuel du barrage
  - 5.3 Dépôt des trois études exigées par le CEHQ
    - a) l'évaluation de la sécurité des barrages
    - b) l'exposé des correctifs + un calendrier de mise en œuvre
    - c) le plan de gestion des eaux de retenu
  - 5.4 Travaux aux barrages 5112-5113
  - 5.5 Période de questions
6. Environnement
  - 6.1 Analyse de l'eau de baignade
  - 6.2 Période de question
7. La mise à jour des coordonnées des propriétaires Alpine
8. Varia
9. Élections
10. Date de la prochaine assemblée annuelle
11. Levée de l'assemblée

Étaient présents : Gina Angrignon, Caren Antrakidis, Carole Baribeau, Céline Beaudoin, Edouard Boily, Claude Boivin, Lise Bujold, Brigitte Cambon de Lavalette, Éric Charbonneau, Sylvie Cordeau, Christina Costy, Donald Desabrais, Christian Desjardins, Thérèse Di Palma, Michel Faust, Robin Fishbien, Nicole Fortin, Francine Gagnon, Jared Gurman, Michel Lamarche, Denis Langlois, René Lavoie, Manon Matte, Michèle Miville Deschênes, Andrew Myron, Odette Pinard, Anny Renaud, Claire St-Aubin, Stéphane Sénécal, Yvon Tremblay.

Du consentement de tous, Francine Gagnon préside l'assemblée et Lise Bujold agit comme secrétaire. Christina Costy assumera la traduction anglaise pour ceux qui le désirent.

### **1. Mot de bienvenue**

Francine Gagnon, présidente, souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum. Elle souligne, par une minute de silence un décès survenu en cours d'année : M. David Donaldson. Elle présente également de nouveaux résidents au Domaine Alpine : Sylvie Cordeau, Michel Lamarche du 1330 Indian (anciennement M. Gaston Gosselin); Stéphane Sénécal du 1422 Indian, Denis Langlois du 170 Forest Hill (anciennement Susan Corbett); Benoit Laurin, Céline Beaudoin du 71 Eagle Nest (anciennement Pascal Aubin); Carole Baribeau du 115 Chemin des Pins (anciennement Roger Lemieux).

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Francine Gagnon propose d'adopter l'ordre du jour tel que proposé, elle est appuyée par Lise Bujold. Adopté à l'unanimité.

### **3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2017**

René Lavoie propose d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2017 tel que rédigé Il est appuyé par Nicole Fortin. Adopté à l'unanimité.

#### **4. Finances**

**4.1 État des recettes et déboursés 2017-2018** – René Lavoie présente le document de l'État des recettes et déboursés au 31 mars 2018 qui a été envoyé à tous. À cette date, des recettes totales de 1 485\$ sont enregistrées et aucune facture n'est en souffrance. En ce qui a trait au dossier barrage, 8 623\$ ont été versés au Groupe d'ingénieur Laurence pour une facture totale de 17 000\$ dont la balance de paiement sera payée dans la prochaine année financière. Christina Costy propose d'adopter l'État des recettes et déboursés au 31 mars 2018. Elle est appuyée par Gilles Rousseau. Adopté à l'unanimité.

**4.2 Budget projeté pour 2018-2019** – René Lavoie présente le Budget projeté pour 2018-2019. Nicole Fortin propose d'adopter le budget projeté pour 2018-2019, elle est appuyée par Yvon Tremblay. Adopté à l'unanimité.

**4.3 Cotisations annuelles** – Les cotisations annuelles en date du 31 mai sont de 1 400\$.

**4.4 Période de questions** – René Lavoie souligne qu'il n'est plus possible de payer les frais d'assurances sur deux ans. Voilà pourquoi les frais réapparaissent au budget sur une base annuelle.

#### **5. Barrages 5112-5113**

**5.1 Projet de règlement d'emprunt municipal no 823** – Nous sommes à un point charnière. Puisque le règlement d'emprunt a été refusé par le MAMOT sous prétexte que la demande pour un projet de villégiature n'est pas recevable, la municipalité ne peut plus aller de l'avant avec le projet d'emprunt et de taxation sectorielle. Le comité barrages s'est donc réuni à nouveau puisque l'association reçoit toujours des ordonnances de la part du Centre hydrique et du Ministère de l'environnement. Christina Costy et Paul Jolicoeur ont donc planché de nouveau sur une lettre adressée à Me Josée Bernier du MAMOT et envoyée en copie conforme à tous les intervenants. Cette lettre relate dans le détail toutes les démarches effectuées, toutes les propositions offertes et tous les espoirs depuis 2010 et au-delà. Suite au refus du MAMOT en date du 4 janvier dernier, la municipalité nous conseille de changer notre entité légale d'association en coopérative de solidarité.

Christina Costy se demande en quoi cette démarche change le caractère de notre projet. Le comité a veillé à faire exécuter l'inspection demandée par le Centre hydrique et entend poursuivre le dossier barrages.

Gilles Rousseau suggère que l'association arrête le paiement des taxes, la municipalité reprenant ainsi la propriété des terrains des barrages; les membres du comité répliquent que l'option de céder les barrages à la municipalité a déjà été explorée et proposée, la réponse s'étant toujours avérée négative. De plus, nous avons toujours travaillé de façon positive avec la municipalité. S'en suit une discussion sur les responsabilités partagées, les coûts partagés, l'appartenance des barrages et la possibilité de la taxe sectorielle. Claude Théberge et Manon Matte souhaiteraient se joindre aux travaux du comité barrages. Christian Desjardins aurait souhaité que l'information concernant le passage d'association à coopérative de solidarité soit partagée plus tôt à l'exécutif. Il est également préoccupé par le danger que notre plage ne devienne publique.

Théresa Di Palma propose d'explorer l'idée de céder nos barrages à la municipalité et de joindre au comité barrages des gens en mesure d'apporter de nouvelles alternatives. Elle est appuyée par Manon Matte. Adopté à l'unanimité. Christina Costy met en garde les membres sur le fait que la municipalité ne reprendra pas nécessairement la propriété de nos barrages sur une simple décision de ne pas remplir l'obligation de payer nos taxes. Coopérative veut également dire copropriété ce qui suppose également responsabilité civile.

**5.2 État actuel du barrage** – Notre barrage a été jugé en piètre état par le Centre d'expertise Hydrique et nous avons et voulons suivre ses recommandations.

**5.3 Dépôt des trois études exigées par le CHEQ** – Les trois études concernant la sécurité des barrages, le plan de gestion des eaux retenues et le plan de mesures d'urgence ont été déposées au Centre hydrique et sont en attente de recommandations.

**5.4 Travaux aux barrages 5112-5113** – Il n'y a pas de travaux prévus dans l'immédiat.

#### **6. Environnement**

**6.1 Analyse de l'eau de baignade** – L'analyse de l'eau de baignade sera effectuée en juillet à H2O à Ste-Agathe et les résultats seront diffusés sur le site de l'association.

**7. Mise à jour des coordonnées des propriétaires Alpine** – La municipalité de St-Adolphe ne fournit plus les listes informatiques à partir des comptes de taxes. Cela a un impact très négatif sur nos revenus de cotisation et nous rend vulnérables financièrement. Donald Desabrais et René Lavoie travaillerons de concert auprès de la municipalité afin de recevoir à nouveau ces listes.

**8. Varia**

- Sur une question, on informe que le montant de cotisation annuelle est de 100\$, propriétaires comme locataires, dont 30\$ est déposé pour le barrage.
- Les balançoires ont été démantelées pour les travaux prévus au barrage 5112 il y a 2 ans. Pour plus de sécurité il faudrait les réinstaller plutôt à droite de l'abri. Michel Faust s'offre pour explorer les moyens de les réinstaller.
- Observation : la liste à jour des courriels étant beaucoup plus difficile à tenir à jour que les adresses postales, René Lavoie invite les membres à suivre les informations sur le site de l'association.

**9. Élections** – Nicole Fortin préside les élections. Francine Gagnon explique la structure de l'exécutif et informe qu'elle se retire du poste de présidente au profit du poste d'administratrice. Commencent alors les mises en candidatures :

Marc Hervieux par voie de communiqué électronique pose sa candidature au poste de président, appuyé par Francine Gagnon; Christina Costy proposée au poste de vice-présidente par Andrew Myron, appuyé par Lise Bujold; Lise Bujold proposée au poste de secrétaire par Michel Faust, appuyé par Gilles Rousseau; René Lavoie proposé au poste de trésorier par Manon Matte appuyée par Thérèse Di Palma. Toutes ces personnes acceptent leur mise en candidature et sont donc élues à leur poste respectif. Adopté à l'unanimité.

Carole Baribeau propose les candidatures des personnes suivantes à titre d'administrateurs et d'administratrices : Caren Antrakidis, Donald Desabrais, Francine Gagnon, Manon Matte et Andrew Myron, appuyée par Teresa Di Palma. Manon Matte se désistant au profit du comité barrages, les autres candidatures sont adoptées à l'unanimité et les personnes respectivement élues.

Christian Desjardins remercie Francine Gagnon pour le travail accompli comme présidente au sein de l'association. Francine Gagnon remercie tous les autres membres de l'exécutif.

Les personnes suivantes se joindront au comité barrages ; Claude Boivin, Manon Matte, Gilles Rousseau et Claude Théberge.

**10. Date de la prochaine assemblée annuelle** – Les membres s'entendent pour tenir la prochaine assemblée annuelle le 8 juin 2019 à 10h30. La corvée sur la plage aura lieu le lendemain. Adopté à l'unanimité

**11. Levée de l'assemblée** – Lise Bujold propose la levée de l'assemblée à 12h05. Elle est appuyée par René Lavoie. Adopté à l'unanimité.

---

Présidente

---

Secrétaire